

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 MAI 2017
--

Présents : Mmes et MM. André LEMAIRE, Karine CORNIER, Thomas RAMBOZ, Didier MOUTENET, Fabienne PERNOT, Michel DE ALMEIDA, Nelly GAVAND, Thierry CHEF, Dominique RAMBOZ, Sandy GIRARDOT.

Excusés : Sandrine BONIN (pouvoir à Karine CORNIER),

Secrétaire de séance : Karine CORNIER

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 3 mars 2017.

CONCESSIONS FUNERAIRES

Suite à la dernière décision de mise en place de concession pour le cimetière et le columbarium, les services de la Préfecture nous ont informés que les concessions 20 et 40 ans n'existaient plus. Les concessions réglementaires sont 15, 30 ou 50 ans.

88 tombes sont répertoriées et quelques-unes non identifiées.

Les nouveaux tarifs de concessions ont été approuvés à l'unanimité comme suit :

Concession 15 ans : 15€

Concession 30 ans : 30€

Concession 50 ans : 50€ soit 1€ l'année pour les nouvelles concessions

Les tombes déjà en place seront considérées comme perpétuelles.

INDEMNITES DES ELUS

L'indice d'application des indemnités a changé, sans variation du montant. A l'unanimité, les indemnités appliquées à Mont sur Monnet sont maintenues, à savoir, 15% de l'indice pour le Maire (580.60€ bruts), 3% de l'indice pour le 1^{er} adjoint (116.12€ bruts) et 1.5% pour les 2^e & 3^e adjoints (58.08€ bruts).

DECLARATION TVA

Une délibération sera prise pour modifier une erreur administrative dans l'intitulé de catégorie concernant la déclaration de TVA bois de la commune (décision prise à l'unanimité).

FORET COMMUNALE

Approbation du contrat d'approvisionnement pour les coupes de bois de l'année 2017 (billons & tritus).

QUESTIONS DIVERSES

A huit voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre, sur demande de Monsieur le Maire, la suite de la séance du Conseil Municipal se passera à huit clos.

- ✓ Cartes jeunes : La décision sur la participation ou non des familles sera prise lors de la prochaine séance, après renseignements sur la possibilité de la régie d'encaisser ces montants,
- ✓ Information du tirage des jurés d'assises le 1^{er} juin à 18h en Mairie de Champagnole,
- ✓ Le tableau de présence du bureau de vote pour les élections législatives sera validé lors de la prochaine séance,
- ✓ Repas des anciens : sera remplacé par un colis en fin d'année pour les plus de 70 ans,
- ✓ Le tour du Jura passera sur la commune le 18 juin 2017,
- ✓ Les deux logements du chalet seront loués en logements locatifs et non à titre commercial. Etude pour la mise en place d'une mini crèche dans le bâtiment de la cure,
- ✓ Bal des pompiers : A 9 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal est d'accord pour son organisation,
- ✓ La commission des bois et des communaux se réunira concernant la destruction des haies sur les terrains communaux, la location des côtes et la répartition des locations,
- ✓ La réparation du toit de l'église est prévue,
- ✓ L'entretien courant des voiries communales se fera au printemps,
- ✓ Le nettoyage des salles mises à disposition est abordé,
- ✓ La représentation de la commune en Communauté de Communes est abordée, ainsi que certains points sur la communication, les décisions prises et le Sivos,
- ✓ Fêtes des Mères : Soirée traditionnelle organisée le samedi 20 mai 2017.

Séance levée à 22h35.